

Procès-verbal de la séance d'ajournement du 27 avril 1999 du comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, qui s'est tenue le 5 mai 1999 à compter de 21 heures, à la salle des Lys, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

**Commissaires :**

Mesdames : Lucie Désilets, Colette Larose, Fernande LeBlanc-Sénéchal

Messieurs : Michel Chamberland, Robert Filteau

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

**Commissaires  
représentant  
les parents :**

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau

- du secondaire : Monsieur Alain Lacroix

**Secrétaire général :** Monsieur Rolland Descheneaux

Absences

Madame Carole Marchand et monsieur Serge Dulude

Ouverture de la  
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est 21 h 00.

**47-CE-1999**  
Adoption de  
l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par madame Colette Larose que l'ordre du jour soit adopté.

**Adoptée unanimement.**

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Moment de recueillement
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Questions orales du public
- 5- Affaires de la Direction générale
- 6- Affaires du Secrétariat général
- 7- Affaires du Service de la formation générale des jeunes
- 8- Affaires des Services complémentaires
- 9- Affaires du Service des ressources humaines
- 10- Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires :
  - 10.1 Calendriers scolaires 1999-2000 :
    - Préscolaire et primaire
    - Secondaire
- 11- Affaires du Service des ressources financières
- 12- Affaires du Service des ressources matérielles
- 13- Affaires du Service de l'évaluation institutionnelle
- 14- Affaires du Service des technologies de l'information
- 15- Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
- 16- Autres points
- 17- Questions orales du public
- 18- Parole aux commissaires représentant les parents
- 19- Clôture ou ajournement de la séance

**48-CE-1999**  
Calendriers  
scolaires  
1999-2000  
-Préscolaire  
et primaire  
-Secondaire

**CONSIDÉRANT** la consultation faite auprès des différentes tables de consultation;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de commissaires à l'organisation scolaire;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Michel Chamberland :

**QUE** le calendrier scolaire 1999-2000 pour le préscolaire et le primaire, daté du 27 avril 1999 soit adopté tel que présenté;

**QUE** le calendrier scolaire 1999-2000 pour le secondaire, daté du 27 avril 1999 soit adopté tel que présenté.

**Amendement numéro 1**

Il est proposé par madame Colette Larose d'ajouter au début de la proposition le texte suivant :

« **CONSIDÉRANT** les prescriptions de la *Loi sur l'instruction publique* ;

**CONSIDÉRANT** les dispositions des conventions collectives des enseignants; »

**Vote sur l'amendement numéro 1 :**

**Adoptée unanimement.**

**Vote sur la proposition principale :**

**Adoptée unanimement.**

**49-CE-1999**  
Clôture de la  
séance

**IL EST PROPOSÉ** par madame Johanne Gaudreault que la séance soit close.

**Adoptée unanimement.**

Il est précisément 21 h 10 lorsque les délibérations prennent fin.

**L.I.P. A. 170**

---

Présidente

---

Secrétaire général

---

